

FONCTIONNEMENT ETUDE

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que l'étude pédagogique a lieu chaque soir de 16h30 à 17h30, sauf **les veilles de vacances**. L'étude est un lieu de travail, un temps calme et surveillé durant lequel les élèves ont la possibilité d'effectuer leurs devoirs du soir en présence d'un « enseignant ressource ». Aussi, même si les enseignants peuvent intervenir pour expliquer ou faire réciter une leçon, l'étude n'est pas du soutien scolaire individualisé.

Cette année, l'étude commencera le lundi 3 Septembre 2018 et s'arrêtera le vendredi 28 Juin 2019.

Ce temps d'étude représente un **service** que les enseignants(tes) assurent en dehors de leur temps réglementaire de travail. Aussi, afin d'éviter tout litige ou abus et pour assurer une organisation sérieuse de ce service, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner rapidement la fiche de préinscription ci-jointe, **seule condition à l'acceptation d'un élève en étude.**

En raison d'un effectif parfois chargé (surtout dans les études du cycle III), **les inscriptions en cours d'année pourront être refusées.** **Par ailleurs, l'équipe enseignante se réserve le droit de ne plus accepter un élève en étude pour cause de non-respect ou de perturbation de l'ambiance de travail.**

Nous vous rappelons également que, en fonction de vos exigences professionnelles, les élèves ont la possibilité de rejoindre la garderie après l'étude, jusque 18h30 (*Facturation : carte étude de 16h30 à 17h30, carte de garderie de 17h30 jusque la reprise de l'enfant*). Les enfants dont les parents ne seront pas présents à la sortie des classes d'étude seront automatiquement amenés et comptabilisés dans les effectifs de garderie.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'étude de façon exceptionnelle, nous vous remercions **surtout** de prévenir l'enseignant soit le matin même, soit par message téléphonique durant la journée, afin d'éviter de laisser sortir et de faire attendre un enfant sur le trottoir.

IL EST IMPÉRATIF DE PRÉVENIR PAR ECRIT SI UN ÉLÈVE INSCRIT NE SERA PAS PRÉSENT EN ETUDE EXCEPTIONNELLEMENT LE SOIR MÊME... NOUS NE LAISSERONS SORTIR AUCUN ÉLÈVE INSCRIT SUR NOS LISTES.

Les cartes d'étude sont désormais ouvertes systématiquement lorsqu'un élève y est inscrit la première fois, et sont facturées sur votre prélèvement mensuel. Il vous suffit d'indiquer à l'enseignant la carte dont vous avez besoin : tarif de 25 € la carte de 10 études, 50 € la carte de 20 études. Les cartes seront collées dans l'agenda ou le cahier de correspondance de l'élève dès son ouverture.

Merci de votre compréhension.

Les enseignants et surveillants chargés de l'étude

COMMENT S'INSCRIRE A L'ÉTUDE ?

- Inscrire votre enfant en retournant dès le lundi 3 Septembre 2018 la fiche de pré-inscription et la décharge ci-dessous ;
- Préciser votre choix : une carte de 10 ou 20 cases (25 ou 50 €) auprès l'enseignant(e) dans le cahier de correspondance (*sans indication de votre part, une carte de 25 € sera ouverte automatiquement*). La carte inachevée de l'année dernière reste valable ;
- Ouvrir une carte de garderie auprès du responsable garderie dès la première garderie si vous souhaitez que votre enfant aille en garderie après l'étude. Facturation par tranches de 1 heure.
- Ranger et coller la carte d'étude dans le cahier de correspondance ou dans l'agenda de votre enfant ; Convenir avec l'enseignant(e) en début de chaque période (Toussaint, Noël,...) d'un changement éventuel ;
- En cas de modifications, d'absences ou de présences occasionnelles, prévenir l'enseignant(e) par l'intermédiaire du cahier de correspondance ou par téléphone le jour même. **ATTENTION : Les enfants inscrits sur le talon ci-dessous seront obligatoirement envoyés en étude les jours indiqués. Le service n'est pas « à la carte ». Si vous reprenez exceptionnellement votre enfant un jour où il est inscrit, merci d'en avertir, par écrit, les responsables de l'étude.**



FICHE D'INSCRIPTION (ETUDE)

NOM - PRENOM de l'enfant :

Classe :

Fréquentera l'étude le(s) jour(s) suivant(s) :

*Si fréquentation irrégulière, merci d'indiquer la mention « OCCASIONNEL » et d'avertir l'enseignante **par écrit** les jours de présence effective. Merci de toujours prévenir les enseignants, par écrit, de toute modification ou exception.*

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ETUDE UNIQUEMENT (16h30 – 17h30)				
ETUDE + GARDERIE (16h30 – 18h30)				

ACCEPTATION DU FONCTIONNEMENT ETUDE

Nous, soussignés, Mme, Mr, parents de scolarisé(e) en classe de, déchargeons l'école St Pierre d'Ascq de toute responsabilité après 17h30, horaire de fermeture complète de l'établissement, si notre enfant n'est pas inscrit en garderie.

Si nous ne pouvons reprendre notre enfant à 17h30, il sera automatiquement amené en garderie (fermeture à 18h30) et sa carte de présence sera facturée par tranches 1 h (*sur le principe de fonctionnement de la garderie, toute heure entamée sera due*).

Fait à, Le



Signatures des responsables légaux :

www.ecolesaintpierredascq.fr

CYCLE I (SITE MATERNELLE)
Tel : 03 20 41 06 25
CYCLES II & III (SITE PRIMAIRE)
Tel : 03 20 84 26 48

DIRECTION Tel : 03 20 84 26 48
direction@ecolesaintpierredascq.fr
OGEC-SECRETARIAT Tel : 03 20 84 26 48
secretariat@ecolesaintpierredascq.fr

1 rue de l'abbé Cousin 59493 Villeneuve d'Ascq